CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E37986** **VALABLE JUSQU'AU** **07/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1989

Raison sociale : VEDOVOTTO SA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 24/04/2002

Capital : 45 700

RUE HENRI BAUCHET
ZONE DE L'ETOILE
08300 RETHEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEDAN 351616974

Siret : 351 616 974 00033

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4026203

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7552293904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7552293904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 03 24 38 58 81 **Fax :**

Portable : 06 34 17 01 09

Responsabilité légale :
RICHARD ROMAIN PRÉSIDENT / RICHARD BENJAMIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : vedovotto.sas@orange.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 989 925 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	10	11/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 02/10/2026 12:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.